



**N° 12**

**Objet : Communication sur les décisions prises dans le cadre des délégations confiées au Président du Syndicat Mixte**

Le 26 mars 2024,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

**Pour le Département des Landes :**

- M. Xavier FORTINON
- Mme Rachel DURQUETY
- Mme Christine FOURNADET
- M. Cyril GAYSSOT
- M. Olivier MARTINEZ
- M. Damien DELAVOIE

**Pour la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans :**

- M. Jean-Marc LESCOUTE
- M. Serge LASSERRE

Avaient donné procuration :

- Mme Sandra TOLLIS à Mme Rachel DURQUETY
- Mme Corine DE PASSOS à M. Jean-Marc LESCOUTE

Etaient également présents :

- M. Yannick BASSIER, Directeur Général des Services de la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans
- Pour la SATEL : M. Xavier VILAMITJANA, Responsable Service Aménagement et M. Mathieu SERVILLAT, Chargé d'Opérations
- Pour le Conseil départemental :
  - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
  - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »



## Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 12 octobre 2021 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte en matière de marchés publics,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

### DECIDE :

de prendre acte de la communication du Président relative à la décision suivante prise dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées :

➤ **Marché de services relatif à la réalisation d'études environnementales complémentaires dans le cadre de l'extension de la zone d'activités économiques « Sud Landes » à Oeyregave et Hastingues, selon les conditions suivantes :**

- **Proposition de la SATEL** en date du 22 février 2024
- **Titulaire** : SARLU ETEN Environnement - 49 Rue Camille Claudel - SAINT-PAUL-LES-DAX (40990)
- **Nature des prestations confiées** : réalisation d'études environnementales complémentaires comprenant d'une part, des prospections faune-flore des parcelles de compensation retenues, un état initial succinct des parcelles compensatoires, un plan de gestion des parcelles de compensation et d'autre part, un passage sur site d'un chargé d'études « Flore », une bio-évaluation et une synthèse des données terrain et conclusion sur l'efficacité de la compensation
- **Montant HT** : 5 200.00 €
- Décision du Président du Syndicat Mixte en date du 8 mars 2024

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON